

1. LA SITUATION

LES CHIFFRES

Résultats baccalauréat général 2011

Séries	Total		
	Présents	Admis	%
Série L	52 910	45 312	85,6
Série ES	105 606	92 627	87,7
Série S	162 381	145 243	89,4
<b>Ensemble</b>	<b>320 897</b>	<b>283 182</b>	<b>88,2</b>

Résultats baccalauréat technologique 2011

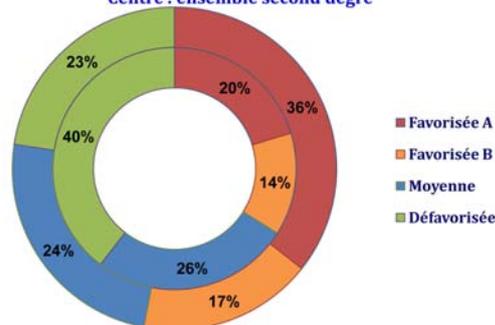
Séries	Total		
	Présents	Admis	%
STI	35 057	28 138	80,3
STL	7 463	6 500	87,1
<b>Total industriel</b>	<b>42 520</b>	<b>34 638</b>	<b>81,5</b>
ST2S	26 691	21 511	80,6
STG	77 129	64 306	83,4
TMD	286	272	95,1
Hôtellerie	2 887	2 548	88,3
<b>Total tertiaire</b>	<b>106 993</b>	<b>88 637</b>	<b>82,8</b>
STAV	6 541	5 226	79,9
<b>Total agricole</b>	<b>6 541</b>	<b>5 226</b>	<b>79,9</b>
<b>Ensemble</b>	<b>156 054</b>	<b>128 501</b>	<b>82,3</b>

Résultats baccalauréat professionnel 2011

Secteur	Total		
	Présents	Admis	%
Production	68 304	55 725	81,6
Services	99 940	84 197	84,2
<b>Ensemble hors agricole</b>	<b>168 244</b>	<b>139 922</b>	<b>83,2</b>
Production agricole	10 372	9 121	87,9
Services agricoles	5 626	5 250	93,3
<b>Ensemble agricole</b>	<b>15 998</b>	<b>14 371</b>	<b>89,8</b>
<b>Ensemble</b>	<b>184 242</b>	<b>154 293</b>	<b>83,7</b>

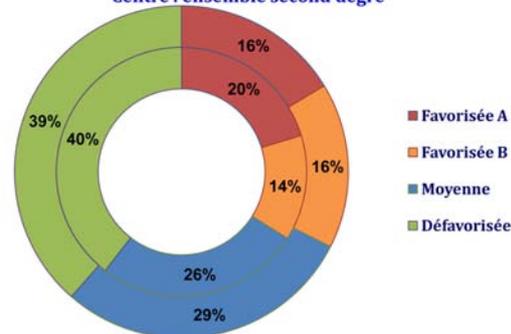
Origine socioprofessionnelle des élèves

Extérieur : première et terminale générales  
Centre : ensemble second degré



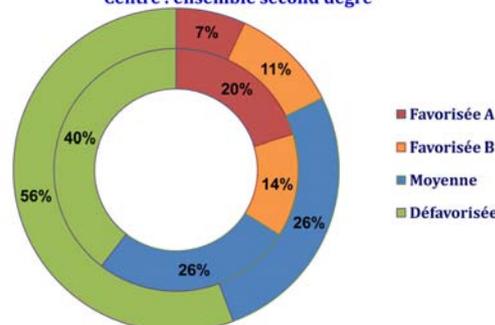
Origine socioprofessionnelle des élèves

Extérieur : première et terminale technologiques  
Centre : ensemble second degré



Origine socioprofessionnelle des élèves

Extérieur : Ensemble second cycle professionnel  
Centre : ensemble second degré



On note que la répartition des élèves de la voie technologique correspond à la répartition moyenne de la population.

**Favorisée A** : chefs d'entreprise de dix salariés ou plus, cadres et professions intellectuelles supérieures, instituteurs ;  
**Favorisée B** : professions intermédiaires (sauf instituteurs), retraités cadres et des professions intermédiaires ;  
**Moyenne** : agriculteurs exploitants, artisans et commerçants (et retraités correspondants), employés ;  
**Défavorisée** : ouvriers, retraités ouvriers et employés, chômeurs n'ayant jamais travaillé, personnes sans activité prof

Source : Repères et références statistiques - édition 2010

Elèves en 2009-2010, selon la catégorie socioprofessionnelle regroupée de la personne responsable de l'élève (France métropolitaine + DOM, Public)

Sources : MENJVA - MAAPRAT

## LA RÉFORME

La nouvelle classe de seconde s'est mise en place à la rentrée 2010 avec des moyens qui ne sont pas reconduits, générant des tensions : problèmes d'affectation des élèves en fin de 3<sup>ème</sup>, effectifs en forte hausse (généralisation des classes à 35 élèves et plus), fermeture d'enseignements d'exploration.

La nouvelle classe de première se met en place avec de gros points noirs pédagogiques : regroupements dans les mêmes classes d'élèves de différentes séries qu'il faut préparer à des épreuves du bac différentes, programmes d'histoire-géographie et de sciences économiques et sociales dénoncés par les enseignants comme lourds et mal construits, incertitude sur les épreuves de français du bac, etc...

Le bac devrait connaître avec la réforme quelques évolutions, notamment sur l'évaluation à l'oral des langues vivantes. Le caractère national des épreuves ne devrait pas être remis en cause, mais la part des évaluations des épreuves laissées à la discrétion des établissements augmente, ce qui va poser des problèmes d'égalité entre les candidats.

## 2. LES CONSÉQUENCES

L'absence de réflexion globale sur les objectifs de formation humaine, citoyenne et (pré) professionnelle au lycée, ainsi qu'un calendrier serré ont conduit à une structure qui ne répond pas aux besoins de la Nation, et dont les programmes, rédigés dans l'urgence, n'ont pas de cohérence.

Le nouveau lycée est fade et inégalitaire :

- des cursus et des formations moins spécifiques (tronc commun des classes de première et de terminale) ;
- la mise en place de dispositifs flous (accompagnement personnalisé, tutorat) ;
- le renvoi au local de la gestion de la pénurie des moyens, concurrence entre établissements et disciplines, creusement des inégalités territoriales.

Ce lycée est construit pour les 50% de futurs diplômés du supérieur. Pour l'autre moitié des lycéens, l'accès au bac est compromis :

- la remédiation est sortie des heures de cours dans l'accompagnement personnalisé (bilan d'échec en élémentaire et au collège) ;
- dans la voie technologique : remise en cause de la pédagogie particulière, pourtant source de réussite ;
- dans la voie professionnelle : suppression d'une année de formation et de l'acquisition de niveaux de qualification intermédiaire (BEP, certains CAP).

La promesse de « réforme à moyens constants » est un leurre : les structures permettent de nombreux regroupements d'élèves sur des programmes partagés par plusieurs séries. Le schéma d'emploi 2011-2013 qualifie la réforme du lycée de « gisement d'emplois ».

## 3. LES PROPOSITIONS DU SNES POUR UNE AUTRE RÉFORME

Depuis 1995, seuls 65% de chaque génération sont diplômés du baccalauréat. Le SNES demande une réforme du lycée qui mette davantage de jeunes en situation de réussite.

Pour cela :

- la question de ce que le lycée doit apporter au jeune d'aujourd'hui, citoyen et travailleur de demain, doit faire l'objet d'un débat de société ;
- la Dépense Intérieure d'Éducation doit augmenter avec le Produit Intérieur Brut, parce que l'investissement éducatif est un facteur de développement économique et social ;
- tous les jeunes doivent être scolarisés jusqu'au bac, être menés à un niveau de qualification leur permettant de s'insérer socialement et sur le marché de l'emploi ;
- le lycée doit proposer des parcours diversifiés (répondant à la diversité des jeunes) mais bien cadrés (de façon à lutter contre les inégalités sociales) ;
- l'État doit garantir une carte des formations offrant à chaque jeune une palette de choix raisonnable à distance raisonnable ;
- les enseignants doivent bénéficier d'une formation initiale et continue de qualité, tant sur l'accompagnement des réformes que sur les programmes et les pédagogies ;
- les conditions d'étude et de travail des élèves et enseignants doivent être améliorées.

## 4. DIVERSIFICATION ET VOIE TECHNOLOGIQUE

On le constate, historiquement, la démocratisation de l'accès au baccalauréat ne s'est produite que lorsque la diversification du lycée s'est accrue, comme, en particulier, lors de la création des bacs pro. La mise en œuvre des projets de réduire les possibilités de formation dans les séries technologiques, en diminuant le nombre de spécialités et en allégeant la part des disciplines technologiques dans ces parcours, va à l'encontre de la construction d'un nouvel élan pour ces formations. C'est en particulier le cas pour les formations STI-STL, dont la réforme est mise en œuvre à cette rentrée, mais dont les effets sont déjà visibles en seconde au niveau des enseignements d'exploration (moins d'enseignements, moins d'heures).

Le SNES porte l'exigence d'une réforme des séries technologiques qui s'appuie, au contraire, sur la diversité possible de ces formations, afin d'y attirer davantage de jeunes et de les y faire réussir. Les décisions du ministre tournent le dos à ces objectifs ; le SNES continuera à les combattre sur la base d'autres propositions.